



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montreuil, le 13 juin 2006

15 000 postes supprimés : Vers un service public « au rabais » pour les habitants

Hier, Dominique de Villepin a annoncé la suppression de 15 032 emplois dans la fonction publique dont près de la moitié concerne l'Education Nationale. La Confédération Nationale du Logement (CNL), première organisation d'habitants, condamne fortement cette mesure qu'elle juge scandaleuse. Cette décision va directement impacter les habitants dans leur quotidien.

Progressivement, l'Etat a privatisé un grand nombre de services publics. Pour la Poste, l'énergie, les transports... les habitants constatent un service rendu de moindre qualité et des prix à la hausse, réduisant leur pouvoir d'achat. Avec l'annonce de la suppression de 15 000 postes dans la fonction publique, la CNL s'interroge quant à l'avenir des services publics.

« Alors qu'il faudrait créer des emplois, développer les services publics de proximité, notamment dans les zones sensibles pour éviter que les événements d'octobre ne se reproduisent, l'Etat choisi une nouvelle fois, de se désengager de ces responsabilités » explique Serge Incerti Formentini, secrétaire confédéral à la CNL.

La Confédération Nationale du Logement défend les services publics de proximité et revendique la création d'un grand service public du logement et de l'habitat. Pour la CNL, il est nécessaire que les habitants aient à proximité de leur lieu de résidence, des services publics de qualité, en nombre suffisant. Ces services publics participent au bien vivre dans les quartiers et créent un lien social capital, qu'il faut préserver et intensifier.

La CNL réclame :

- **L'amélioration et le développement des services publics de proximité**
- **La création d'un service public du logement et de l'habitat**
- **Un véritable service public de l'énergie**

A propos de la Confédération Nationale du Logement (CNL)

Première organisation nationale du logement en terme d'adhérents et de représentants élus - dans les conseils d'administrations des organismes HLM et SEM - Sa mission principale consiste à défendre l'intérêt des locataires et des accédants à la propriété. Elle milite pour un droit au logement pour tous. Fondée en 1916, la Confédération Nationale du Logement est une association de consommateurs agréée. Elle siège dans toutes les instances concernant le logement et la consommation.

Contact Presse _ Confédération Nationale du Logement

Nadège LE CLAINCHE : 01 48 57 18 40

nadege.leclainche@lacnl.com

Interviews possibles sur demande.